

est le premier partenaire commercial avec lequel la Thaïlande a conclu une entente générale de coopération économique. L'entente en question constitue, en fait, un modèle que pourraient utiliser tant le Canada que la Thaïlande en vue de conclure des accords semblables avec d'autres pays.

Dans un contexte régional, le Canada et la Thaïlande sont signataires de l'Accord de coopération économique Canada-ANASE, qui est entré en vigueur en juin 1982. En vertu de l'Accord, un comité mixte de coopération a été mis sur pied. Il est chargé de promouvoir et d'accroître la coopération entre les pays de l'ANASE et le Canada en matière d'industrie, de commerce et de développement.

En tant que pays du bassin du Pacifique, le Canada et la Thaïlande sont tous deux membres de la CEAP.

5.2 Autres domaines de coopération

Un certain nombre d'initiatives sont actuellement mises en oeuvre dans les secteurs prioritaires désignés par le Canada et la Thaïlande dans le cadre de l'Accord de coopération économique. Plusieurs d'entre elles se déroulent sous l'égide ou avec l'appui financier de l'ACDI, tandis que d'autres prennent la forme d'une coopération directe entre des ministères canadiens et thaïlandais.

Agriculture

Agriculture Canada exécute en Thaïlande un certain nombre de projets désignés dans les Stratégies de commercialisation des produits agro-alimentaires des industries canadiennes.

Un certain nombre de missions concernant la mise en valeur du secteur du bétail et la gestion du bétail laitier ont eu lieu, tant au Canada qu'en Thaïlande, en 1988 et 1989. Elles ont entraîné une hausse sensible des exportations canadiennes de sperme de bovins laitiers en Thaïlande (la part canadienne de ce marché étant passée de 10 % en 1988 à 45 % en 1989). Des initiatives pourraient également être lancées en vue de promouvoir la production canadienne de porc et de boeuf et d'étudier les éventuels débouchés offerts aux aliments concentrés pour animaux et aux aliments traités en Thaïlande. Dans cette optique, Agriculture Canada a envoyé une mission en Thaïlande, en mars 1990, pour étudier les perspectives qu'offre le canola. Aussi, la Thaïlande a participé au Congrès international du lait, tenu à Montréal en octobre 1990.

En 1990, un protocole d'entente a été conclu entre le ministère thaïlandais de la Mise en valeur du bétail et Shore Holstein International Ltd., Semex Canada/International Livestock Management School et l'ACDI en vue de la mise sur pied d'un projet de démonstration de bovins laitiers, d'une valeur de 2,5 millions de dollars, et qui comprenait la vente de bovins vivants, de sperme et d'embryons, ainsi que la prestation d'une formation et d'une aide technique. Comme suite au projet, le Canada et la Thaïlande approuvaient en 1990 un protocole d'entente sur l'hygiène vétérinaire permettant l'exportation en Thaïlande de bovins laitiers et d'embryons canadiens.

Agriculture Canada, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario et la Canadian Livestock Exporters Association ont parrainé deux séminaires techniques sur la production laitière, tenus en Thaïlande en 1992. Les séminaires ont mis l'accent sur les excellents résultats du projet de démonstration de bovins laitiers. De plus, l'Association Holstein du Canada poursuit des échanges avec l'association thaïlandaise correspondante concernant l'éventuelle adaptation des logiciels canadiens de classification et de gestion des documents en fonction des besoins de l'industrie laitière de la Thaïlande.

Un projet de mandat a été rédigé à l'intention du comité mixte de l'agriculture, et la commission économique bilatérale est censée y donner son aval en 1992. Les consultations en la matière ont porté sur l'éventuelle accréditation du système thaïlandais d'inspection des fruits et légumes frais, et des fruits, légumes et produits laitiers traités. Il a également été proposé d'établir un lien de coopération officielle entre l'Association canadienne des vétérinaires et la Thai Veterinary Medical Association concernant la formation pratique et la formation permanente.

Les provinces de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta envoient régulièrement des missions agricoles en Thaïlande. Par ailleurs, le Manitoba y a délégué, en mars 1990, une mission intéressée par le porc.

Pêches

Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) participe au projet de l'ACDI concernant la pêche en eau douce dans le Nord-Est de la Thaïlande depuis sa mise en oeuvre en 1984. Le projet en question vise à accroître la production de poissons d'eau douce et à appuyer l'administration du ministère des Pêches de la Thaïlande. Le MPO offre des conseils et une formation techniques.